

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Published at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 70 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

La Crise Navale en Angleterre.

Les explications embrouillées données ces jours derniers par M. Asquith, sur la politique navale du Cabinet équivalent à une répudiation complète du principe du double pavillon.

1° Que les nations dont les bases navales sont par trop distantes des côtes du Royaume-Uni ne doivent pas être comptées. Comme si l'empire anglais n'était pas dispersé sur toute la surface du globe!

2° Que l'ensemble des forces navales et non point les seuls Dreadnoughts seront considérés quand il s'agira de faire le bilan maritime d'un pays déterminé.

3° Que pour être supérieure à des flottes coalisées, une flotte nationale ayant sur son adversaire l'avantage d'une parfaite homogénéité n'a pas besoin de leur être égale par le nombre des unités.

4° Comme si cet axiome, réédité de Nelson, n'avait pas perdu dans le monde moderne beaucoup de sa valeur!

La consternation règne dans le camp impérialiste et conservateur. Pour ménager les Etats-Unis, on avait résolu d'admettre que cette puissance serait exclue de la définition du principe du double pavillon, et d'en donner l'assentiment suivant:

« Les forces navales anglaises doivent être deux fois supérieures aux forces de la nation la plus puissante. »

C'est en faveur de cet énoncé qu'une campagne va maintenant se poursuivre.

Les relations anglo-américaines ne gagneront rien à la capitulation de M. Asquith devant les Petites-Anglais. La crise de principe qui préside à l'œuvre de l'Amirauté s'accompagne de plus en plus d'une crise de personnes.

Au cours des derniers jours, le prestige du dictateur naval, sir John Fisher, s'est encore affaibli. Pour maintenir son pouvoir absolu, auquel une suite de premiers lords civils faibles (Selborne, Cawdor, Tweedmouth, Mac Kennan) a permis de s'affirmer, sir John Fisher a créé tout un système d'espionnage et de préséances personnelles. L'organisme naval a dû, sous son impulsion, servir en même temps que des intérêts nationaux et des intérêts de personnes. C'est un fait qui prouve les lettres confidentielles qui chaque jour plus

nombreuses, sont soumises aux Communes. Ces lettres, écrites par les membres du parlement, le capitaine Bacon, l'amiral Mann, dénoncent les manœuvres des ennemis du régime et, imprimées aux frais de l'Etat, à 50 ou 100 exemplaires, ont été distribuées dans le cercle restreint des initiés.

L'autre jour, le député Carlyon Bellairs qui, avec une indomptable énergie, a dénoncé les vices du régime, a révisé à quelle méthode d'intimidation le premier eût recouru, voici trois ans, pour le rallier à son parti. Quelle vengeance il ne craignit pas de poursuivre ensuite lorsque l'intransigeance de l'officier récalcitrant eut été éprouvée!

La marine anglaise, de l'avis des pires ennemis du régime Fisher, de Carlyon Bellairs, par exemple, est encore aujourd'hui une magnifique force de combat. Elle n'a pas souffert de la crise de principe et de personnes qui sévit à l'Amirauté. Mais, de l'avis de personnalités impartiales, il est temps que le départ de sir John Fisher et une affirmation nouvelle des principes directeurs de la politique navale y mettent fin.

Lettres de Chine

LES FUNÉRAILLES DE L'EMPEREUR KUANG SU.

Un correspondant de Pékin, écrit: C'est le 14 novembre dernier qu'est mort l'empereur Kuang Su. Le lendemain, les légations recevaient notification que l'empereur avait accompli le grand voyage et avait été porté au Ciel par les dragons ailés.

Un pavillon avait été construit dans la ville impériale, près de la porte dite de Hon-Men, pour recevoir les invités officiels et leur famille.

Un autre pavillon avait été construit dans le style des temples des lamas, près d'un endroit où s'élevaient trois petits monticules appelés montagnes de charbon, et destiné aux ambassadeurs et envoyés des puissances étrangères.

Le prince régent, après avoir accompli les sacrifices d'usage et la cérémonie qui consiste à lever vers le ciel, à genoux devant le catafalque, un verre de vin rempli par un prince du sang et à répandre ensuite le contenu à terre, et cela par trois fois, prit la tête du cortège, qui s'arrêta devant le mâit de pavillon où tous les mandarins assemblés tombèrent immédiatement à genoux devant le régent. Puis ils se relevèrent et le cortège se mit en marche vers la porte de Hon-Men.

En tête marchaient des bandes de coolies revêtus d'un manteau en soie vermillon orné de quelques broderies et portant sur le chapeau une plume jaune. Puis venaient deux palanquins recouverts de soie jaune et contenant les couronnes offertes par la Russie, la France et l'Angleterre. Suivaient des sujets des d'annaires (corps composé uniquement de Tartares), montés sur des poneys de toutes robes, portant des étendards, des écrans, des parasols et divers ornements symboliques, occupant la bordure de la

route sur deux files. Ensuite, d'autres affiliés aux banquiers, armés d'épées, de sabres, d'arcs, de flèches, s'avancèrent pêle-mêle. Puis des coolies vêtus du manteau écarlate, portant des parasols bleu, or et jaune; des trompettes, des porteurs de lampes, de symboles, de tablettes; d'autres, habillés de soie jaune, portaient au bout de longues hampes le dragon impérial brodé sur soie en noir et or, et encore des parasols vermillon, pourpre, noir, blanc, vert, jaune, bleu, tous en soie, ornés de dragons impériaux brodés.

Des lanciers et une vingtaine de cavaliers tenant des espèces de claymores suivaient. Les préteurs portant des robes couleur ocre jaune, cent lamas coulés de l'ancien caque, cent bonzes et une centaine de prêtres taoïstes tenant des bâtons d'encens enflammés, puis encore des porteurs de parasols et d'écrans convertis de broderies, de dragons et de peons, insignes impériaux, terminaient cette première partie du cortège. Alors parurent deux palanquins semblables à ceux contenant les couronnes des puissances portées par une vingtaine de coolies. Mais ces palanquins ont converti de soie jaune qui dérobe leur contenu au regard du public.

Un fonctionnaire parlant le français veut bien nous dire qu'ils contiennent deux coffrets où sont enfermés les souvenirs intimes et précieux de l'empereur défunt. Tous ces objets doivent être brûlés dans leurs coffrets sur sa tombe.

Derrière ces palanquins marchaient des fonctionnaires portant de grandes baguettes d'encens laissent échapper une fumée bleue et odorante, et d'autres jetant de larges rondelles en papier de soie tronçonnées au centre, qui représentent les sapéens que le défunt est censé avoir liser dans l'autre monde. Après venaient les envoyés extraordinaires des puissances, puis les princes du sang et les hauts dignitaires de l'empire, tous en robe noire à col blanc et chapeau en paille blanche, sans aucun signe distinctif si ce n'est pour les hauts fonctionnaires une perle blanche au chapeau. Le prince régent lui-même, qui représente ici le jeune empereur Sien-Tong, son fils, ne peut pas être distingué de son entourage.

Enfin, monumental et étincelant de soie jaune et de broderies en or, apparaît le catafalque contenant le cercueil de feu Kuang Su.

Le catafalque, qui pèse environ 1,500 à 1,600 kilos, est fait d'immenses planches peintes en jaune. Le plaçage est supporté par un solide bâti. Un dôme de quatre mètres de hauteur le recouvre, tout tapissé de soie jaune garnie de broderies or, et de tentures en soie jaune également brodée ou retombant sur les côtés. Ce dôme est surmonté d'un gros bouton doré.

Le corps n'a, paraît-il, pas été embaumé; il a été placé dans un cercueil de bois parfumé d'un prix fantastique, et ce cercueil est enfermé dans une dizaine de coffres massifs en bois rare.

Ce catafalque est porté par quatre-vingts coolies. Une ingénieuse combinaison de portelles enclavées et liées seulement les unes aux autres par des cordages, permet aux coolies de soulever d'un même effort ce monstre, qui doit parcourir ainsi près de cent cinquante kilomètres; mais à la sortie de Pékin, le nombre de coolies sera porté à cent vingt huit. Derrière le catafalque, des hérauts portent toutes les armes de l'empereur: arc, baliste, carquois, sabre, lance, etc. Son cheval blanc harnaché

de jaune suit, conduit par la bride, et une compagnie de soldats en armes ferme le cortège.

Arrivé devant la tribune diplomatique, les ambassadeurs quittèrent le cortège et se placèrent dans le salon réservé, et là, faisant front, ils attendirent le passage du cercueil devant lequel ils se découvrirent et s'inclinèrent respectueusement. Le régent quitta alors le groupe de dignitaires de l'empire et s'approcha de chacun des envoyés des puissances qu'il remercia.

Le cortège reprit sa route vers la porte de Hon-Men. Une fois Hon-Men franchi, le régent et les hauts fonctionnaires montèrent en voiture pour retourner au palais. Alors en tête de la procession se placèrent plusieurs bataillons d'infanterie et quelques pelotons de cavalerie, 20 étameaux et 20 chevaux caoaronnés de jaune. Ces animaux, si les rites étaient observés, devaient être brûlés vifs devant le tombeau de l'empereur. Tous les étrangers qui ont vu des funérailles en Chine furent frappés par l'absence complète des décorations d'usage, telles que papiers symboliques et autres figures qui est le côté caractéristique des cortèges funèbres chinois. Ainsi sortirent du palais impérial les restes de S. M. Kuang Su, monarque qui aurait voulu relever son pays et qui est mort martyr de ses idées avancées. Tous ceux qui connaissent l'histoire de son règne n'ont pu s'empêcher de ressentir une pénible émotion en voyant passer le corps de cet empereur dont la vie fut si douloureuse et si prématurément terminée.

Le voyage du catafalque et du cortège pour atteindre les tombeaux dits des "Si-Ling" qui se trouvent à environ 150 kilomètres de Pékin, a duré quatre jours.

La veuve de Kuang Hon ainsi que des dignitaires de la cour sont allés le 2 mai aux tombeaux par chemin de fer.

Les Shriners s'assembleront à la Nouvelle-Orléans en 1910.

Louisville, Ky., 9 juin. Après une longue discussion le Conseil impérial de l'Ordre des Shriners qui est actuellement en session à Louisville, a décidé de tenir la prochaine convention de cet ordre, à la Nouvelle-Orléans.

Plusieurs villes s'étaient mises sur les rangs pour se partager l'honneur de recevoir les Shriners, mais la Nouvelle-Orléans a finalement emporté après une chaude contestation.

Complot déjoué.

Joliet, Ill., 9 juin.—Un complot tendant à rendre la liberté à plus de cent prisonniers du pénitencier de l'Etat, a été déjoué par le sang froid d'une poignée de gardes armés de fusils qui ont tenu en joue 150 forçats après que l'un d'eux eût forcé les lignes et se fut évadé.

L'évasion de Argu te Valter mit en danger la vie des occupants de deux cars écroulés qui passaient au moment où les gardes tiraient sur le prisonnier en fuite.

Valter que ses compagnons, avaient mis à la tête de ce mouvement en faveur de la liberté tomba dans une embûche dressée par la fille d'un fermier qui avait été notifié de son évasion par le téléphone.

Coups de couteau.

Au cours d'une querelle survenue l'avant-dernière nuit au pied de la rue Sidi, à Alger, entre Edward Calvin et Sonny Williams, deux ouvriers de couleur, ce dernier a reçu deux coups de couteau au corps. Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Les pronostics du comte Zeppelin

Le comte Zeppelin expose, dans le "Pall Mall Magazine", ses vues sur l'avenir de la navigation aérienne et particulièrement sur le libre parcours des airs. On ne peut songer, dit-il, à barrer la voie, à empêcher le transport en pays étranger, des voyageurs et des marchandises, pas plus qu'à interdire des communications internationales, dont le principal effet doit être de resserrer les liens entre les peuples.

La navigation aérienne sera réglée par des traités, qui ne seront pas plus difficiles à établir que ceux qui ont fixé le droit maritime. Ces traités détermineront les itinéraires permis aux aérostats étrangers et les points de leur atterrissage. Avant le départ, les capitaines d'aérostats se muniront de papiers visés par les consuls, indiquant le nombre des passagers, la nature de la cargaison et des colis postaux.

De cette façon, la navigation aérienne échappera aux difficultés de frontières, de passeports et de douanes. Le comte Zeppelin achève un nouveau type de navire qui pourra demeurer quatre jours dans les airs et franchir d'un élan 4,000 kilomètres. Il estime à dix pour cent le rendement commercial d'une ligne de passagers, établie par exemple entre Berlin et Copenhague. Pour la construction d'un ballon et de deux stations, le capital engagé sera d'un million de marks. Cent voyages en chaque sens amèneront chaque année une recette brute de 250 000 marks, à raison de 25 passagers par voyage et de 50 marks par tête. Les frais d'exploitation, d'entretien, d'assurance ne dépasseront pas 150,000 marks.

Le voyage du catafalque et du cortège pour atteindre les tombeaux dits des "Si-Ling" qui se trouvent à environ 150 kilomètres de Pékin, a duré quatre jours.

La veuve de Kuang Hon ainsi que des dignitaires de la cour sont allés le 2 mai aux tombeaux par chemin de fer.

La judicieuse sentinelle.

Il y a quelques jours, à La Haye, un sergent des grenadiers de la garde était de planton dans le jardin royal, près de la porte qui ouvre sur la Monensteinstraat. Il promenait autour de lui le regard mélancolique d'une sentinelle qui trouve les heures lentes, quand il vit venir une voiture d'enfant, surmontée d'un blanc parasol, poussée par une nourrice vermillon et substantielle. Depuis quelques secondes il contemplait avec un évident plaisir cette fraîche apparition, quand soudain il s'avisa que l'enfant couché dans la voiture n'était rien moins que sa future souveraine, la petite princesse Juliana. C'était elle, en effet, qui, profitant du beau soleil, faisait dans son jardin sa première promenade. Rectifiant aussitôt la position, tête haute, torse droit, le regard fixe et les pieds en équerre, il présenta les armes à la petite princesse qui, nullement éblouie par le beau militaire, poursuivait son chemin, inconsciente des honneurs qui lui étaient rendus. L'après midi, le colonel des grenadiers donnait l'ordre au sergent de se présenter en grand uniforme au palais où l'attendait le prince consort. Le prince reçut le sergent d'une façon charmante; il lui dit qu'il l'avait vu de sa fenêtre saluer la jeune princesse et qu'il avait remarqué le moment d'hésitation qui avait précédé le salut. Il félicita le judicieux grenadier d'avoir su de lui-même, sans consigne préalable, trouver ce qu'il convenait de faire dans une conjoncture imprévue. Et pour récompenser cet esprit de

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris. — SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er JUILLET 1909.

- 1. — Notre Réponse au Soufflet de Bismarck. — Déclaration du 15 Juillet, par M. Emile Ollivier, de l'Académie française.
2. — Consulateurs et Gens de Police. — IV. L'Aventure du Colonel Fournier et la Mystérieuse Affaire Donnadieu, par M. Gilbert Auguatin-Thierry.
3. — Lamennais, d'après une Correspondance inédite. — Le Prêtre et l'Ami, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française.
4. — Un Grand Amour, par Mile Marianne Damad.
5. — Poésies, par Mme la comtesse de Noailles.
6. — Souvenirs de Sardaigne, par M. le comte Jean de Kergorlay.
7. — Les Masques et les Visages. — VII. — Portraits Anglais et Français du XVIIIe Siècle, par M. Robert de La Sizeranne.
8. — Chronique, par M. Quinzain, Histoire Politique, de M. Francis Charmes, de l'Académie française.
9. — Bulletin Bibliographique.

Grève des mineurs.

Charleston, Vie. Occ., 9 juin.—Après avoir échangé plusieurs coups de feu centre des mineurs en grève qui paraissent dans les rues de Boomer, drapés sur l'épaule, un détachement de députés shérifs a réussi à opérer l'arrestation d'une quinzaine de mineurs.

Après ces arrestations, les mineurs, au nombre de 400, se sont réfugiés dans les collines du voisinage.

Arrestation d'un cambrioleur à Hammond.

Hammond, paroisse de Tangipahoa, Lne. 9 juin.—Le marshal Casey Randall a réussi à arrêter aujourd'hui un arrestation importante, celle d'un jeune cambrioleur pétre, qui depuis quelques semaines terrorisait la population de Hammond.

Le coupable, Parker Haines, alias Rob. Shippey, a été incarcéré dans la prison de paroisse à Amite, en attendant l'enquête du grand jury. Les nombreux vols commis récemment à Hammond ont vivement surexcité la population, et pendant quelques heures des menaces ouvertes ont été proférées contre Haines qui, cependant, grâce à la présence d'esprit du marshal Randall, n'a pas été molesté.

Coups de couteau.

Au cours d'une querelle survenue l'avant-dernière nuit au pied de la rue Sidi, à Alger, entre Edward Calvin et Sonny Williams, deux ouvriers de couleur, ce dernier a reçu deux coups de couteau au corps. Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Femme arrêtée.

Lilly Vokes, une jeune femme demeurant rue St-Pierre 1406, a été arrêtée hier matin par l'agent de police Perret. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$5 au préjudice de Herman Kohleman.

Coups de couteau.

Calvin a été immédiatement arrêté.

Feuilleton

—DE— L'ABELLE DE LA N. O.

No. 61. Commencé le 1er avril 1909

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT PAR JACQUES BRIENNE TROISIÈME PARTIE

LA COURSE A L'HERITAGE

(Suite.) IX

Après la scène violente qu'il avait eue avec Lucien, Milou,

très agité, ne rentra pas immédiatement chez lui. Il craignait d'être poursuivi et, d'autre part, un peu de solitude lui paraissait nécessaire pour réfléchir à la situation nouvelle créée par les derniers événements.

En principe, il n'aimait guère réfléchir chez lui. Mariette, se disait-il, est charmante à bien des points de vue, mais quand je la regarde, il me semble que je deviens plus bête.

Il s'éleva au hasard dans des quartiers peu fréquentés et se livra à des calculs profonds. Son irritation contre Lucien Richard augmentait chaque jour, et il ne cessait de ruminer contre son ancien complice des projets qui lui étaient inspirés autant par le désir de se venger que par le besoin de s'emparer de la fameuse lettre.

—Ah! se disait-il souvent, comme il me récompense de tout ce que j'ai fait pour lui! Il a en l'âme de me proposer un tout petit million, tandis que lui, sans courir aucun risque, en toucherait cinq! Et il m'empêche d'a-bouter!

—Peut-être ensuite sera-t-il trop tard!

Mais patience, il me paiera tout cela un jour!... Après l'échec de sa tentative de cambriolage, Milou était encore plus irrité.

—J'éprouve une sorte de remords, se disait-il dans un accès de folle colère: j'ai en vraiment

tort de ne pas le tuer; je me croyais plus fort que cela. Je me laissais encore surprendre par l'occasion et je ne sais pas en profiter.

—Je n'avais pas tout à fait fini les recherches, c'est vrai, mais au fond, c'est un prétexte que je me suis donné; car il y a bien peu de chances que la lettre soit dans l'appartement. Je suis muralement certain qu'il la porte sur lui. Ce que je n'ai pas fait, il faudra donc que je le fasse plus tard.

—Mais combien mon hésitation a augmenté les difficultés! Maintenant il est sur ses gardes et, comme dit le proverbe, un homme averti en vaut deux.

—Et puis, où? C'était si commode...

—Dès qu'il serait tombé, j'aurais fermé la porte sur nous, je l'aurais fustigé à loisir; personnellement, j'aurais eu de la peine à le laisser aller.

—D'ailleurs, le congierge ne me connaît pas.

—An pis aller, j'étais "le jeune homme brun" qui est dans tous les crimes et que la police ne trouve jamais.

facilité les choses... Je me suis conduit comme un imbécile... "Pas chez lui... voilà qui est facile à dire, mais où? J'ai beaucoup étudié les habitudes de Lucien, il rentre toujours de bonne heure et il ne sort guère des rues très fréquentées...

Milou s'arrêta un instant comme devant un obstacle vraiment redoutable, puis il rançona le fil de ses réflexions. Tout à coup, il eut une idée et ricana:

—Ah! ah! monsieur rentre de bonne heure, comme une jeune fille; on trouvera bien moyen de le faire rentrer tard. Monsieur est sérieux, ne quitte guère son quartier. On l'attirera bien de nuit dans des rues lointaines ou au besoin en plein Bois de Boulogne.

—Quelques pattes de mouches d'une bonne écriture féminine, un rendez-vous donné, voilà un appât suffisant pour ce godaillier. On le prendra sur son billet doux comme on prend certains poissons aux vers de vase....

Milou examina cette idée en détail, puis l'approuva.

—C'est bien, revenons dieter à Mariette les quelques lignes tendres et mystérieuses.

Et tournant sur lui-même, Milou reprit la direction des Batignolles.

tiré par une autre idée, mal définie encore, mais qui s'éclaircit peu à peu et qui se dessinait de plus en plus.

—Ça vaud mieux. Essayons d'abord ce moyen.

—Et il s'accéléra son allure. Il était revenu bien près de chez lui quand de nouveau il fit demi-tour.

—Déjà, marmura-t-il à demi-voix, je crois l'autre moyen préférable; dans tous les cas, j'ai besoin de bien y penser, loin de la lâcheté Mariette.

—Il continua à marcher, s'éloignant de plus en plus de son domicile.

Cette nouvelle promenade commença d'une façon joyeuse.

Milou avait mis sa main droite sur sa poitrine à la hauteur du cœur; il semblait toucher à travers son veston quelque objet précieux.

U'était bien plus avantageux que de s'emparer de la véritable.

Quand il aurait la vraie lettre ou bien il serait sous le coup de recherches judiciaires, ce qui rend toujours les affaires plus difficiles, ou bien Lucien s'empresserait d'avertir Lorber.

—Oni, même si tout à l'heure il eût encore été prudent de négocier avec Lucien. Mais, tant que ce papier précieux serait entre les mains du jeune docteur Richard, son propriétaire ne pourrait même pas soupçonner qu'on faisait l'affaire sans lui.

Ainsi raisonnait Milou. Son irritation et sa colère disparurent.

Il eut enfin le sourire de celui qui voit de haut toute une affaire: ensemble et détails, difficultés et solution.

—Il dit: — Cette fois, c'est résolu définitivement.

Et c'est d'une allure décidée qu'il reprit le chemin de la rue de Lecluze.